



Informations Sanitaires

L'action sanitaire ensemble

N° 2 Juillet 2021

Éditorial

Chers collègues,

Notre saison apicole est en cours. Mais pour l'instant le bilan n'est pas réjouissant sur notre région avec une météo sur cette saison capricieuse : froid, gelée et épisodes pluvieux...

Le creux de miellée entre floraison printanière et estivale a été plus dur que la normale. Cela a donné une grande période de disette, plusieurs colonies sont mortes de faim et plusieurs d'entre elles ont dû être sous perfusion. Ce stress alimentaire a engendré des problématiques sanitaires avec notamment une augmentation des expressions virales.

Cela montre la complexité de ce type de saison et cela nous apprend d'avoir plus de vigilance à l'avenir.

Beaucoup d'entre vous avait appelé par l'intermédiaire d'OMAA mais ce n'est pas l'heure du bilan. Espérons une fin de saison meilleure.

Il est temps de réfléchir à la saison prochaine les commandes de médicaments sont arrivés par l'intermédiaire des PSE. Essayons que nos colonies hivernent avec peu de Varroa pour partir sur de bonnes bases la saison prochaine. Cette année c'est Apivar® ou Apitraz® pour les traitements conventionnels.

Nous abordons la mise en place et le fonctionnement de ce traitement dans cette rubrique.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin de saison.

Apicolement

Pour le Conseil d'Administration de la section apicole de la FRGDS Pays de la Loire

Nicolas ROUX (Co-Président)

Sommaire

P 1 Editorial

P2-3 : Le traitement contre varroa en 2021-Objectifs de ce traitement systématique

P4 Comment fonctionne votre traitement-Bonnes pratiques d'utilisation des médicaments

P5 Surveiller l'efficacité de votre traitement

P6 Premiers retours de l'enquête mortalité par la plateforme ESA - l'OMAA



[apiculture.frgds-
pdl@reseaugds.com](mailto:apiculture.frgds-pdl@reseaugds.com)



Le traitement contre varroa en 2021

L'acarien parasite *Varroa destructor* est l'une des principales causes de pertes de colonies et en cette année très particulière pour les colonies, les pressions varroas sont déjà plus importantes suite aux comptages réalisés que l'année dernière. Il faudra être attentif à traiter dès que possible.

Chaque structure départementale de l'OVS (Organisme à Vocation Sanitaire) détient un PSE (Plan ou Programme Sanitaire d'Elevage) pour vous accompagner dans cette lutte contre varroa. Il a pour objectif de vous mettre à disposition vos traitements. Les médicaments vous sont délivrés à prix coutants.

Cette année, le **traitement d'été subventionné par le Conseil Régional est à base d' amitraz (Apivar® ou Apitraz®)** hors Agriculture Biologique. Pour les apiculteurs en Agriculture Biologique (attestation nécessaire), les médicaments Apiguard®, Apilife Var®, Thymovar®, Maqs®, Apibioxal®, Oxybee® ou Varromed® sont possibles.



L'Apivar® ou l'Apitraz® sont des médicaments disposant d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché). Ils se présentent sous forme de lanières permettant une diffusion lente du principe actif au contact des abeilles.



Ce sont les médicaments ayant l'efficacité moyenne la meilleure et la plus répétitive.

Pour rappel, tout autre forme d'utilisation de l'amitraz est interdite. Ce type d'utilisation peut être néfaste à termes pour l'efficacité des traitements et être dangereuse pour les abeilles !

Objectifs de ce traitement systématique

Nombre d'apiculteurs se disent parfois je n'ai pas de varroas et pourtant...

Varroa est présent dans chaque colonie

C'est un parasite qui sait bien se dissimuler au cœur de la colonie et se cacher de l'œil de l'apiculteur. Il est déjà facile de passer à côté d'un varroa présent sur le thorax des abeilles alors sur l'abdomen de l'abeille (ce qui est très fréquent) c'est impossible.

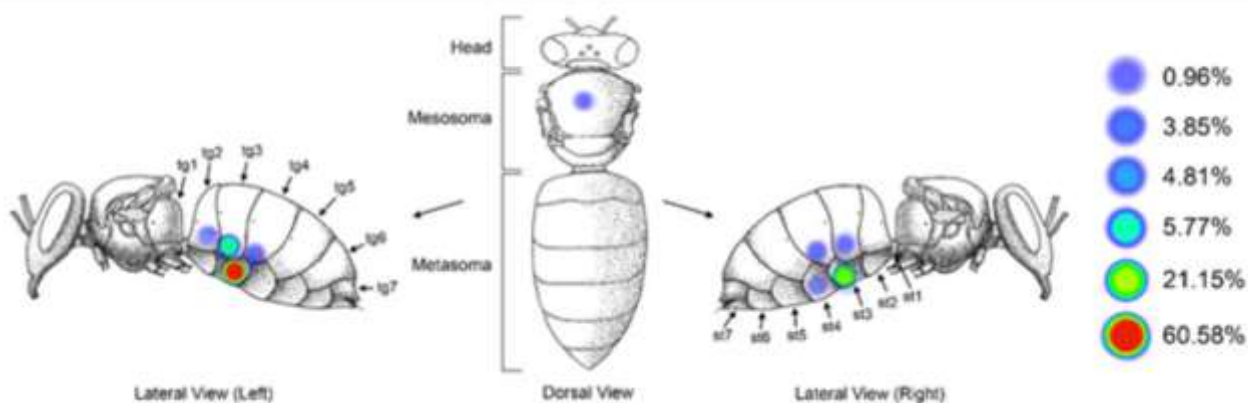


Fig. 1. *V. destructor* shows consistent preference for the underside of the metasoma of adult host bees, an area predominated by fat body tissue just beneath the cuticle. (Left) Diagram showing frequency of *Varroa* found in each location on 104 parasitized worker bees in five trials (st, sternite; tg, tergite). *Varroa* were found on the underside of metasoma as opposed to locations on the mesosoma or head (generalized linear model, GLM: $X^2 = 6.5$, $P < 0.001$). Mites strongly preferred the third segment of the metasoma to any of the other 23 locations (GLM: $X^2 = 4.5$, $P < 0.001$). Mites were also found preferentially on the Left side of the host (t): $\chi^2 = 24.02$, $P < 0.001$.



De plus, en pleine saison, selon les volumes de couvain, jusqu'à 80% des varroas peuvent se retrouver cachés dans le couvain.



Varroas sur 2 faux bourdons



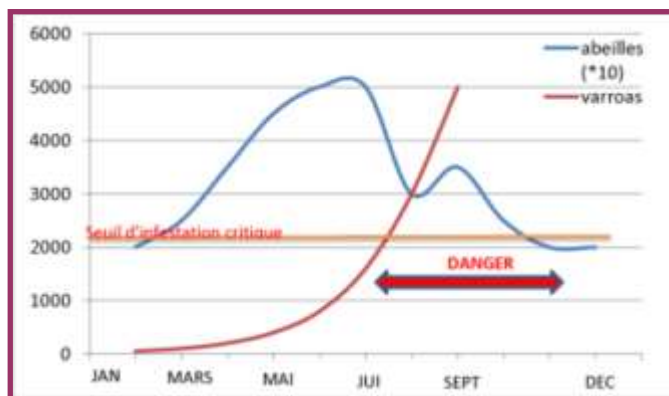
Varroa sur couvain mâle

Il est souvent tard lorsque les premiers signes d'infestation (signes de varroose) sont observés.



Abeilles aux ailes déformées à gauche, colonies effondrés de varroose à droite

La fin de saison apicole est une période de transition critique en lien avec la croissance exponentielle des varroas au cours de la saison et la décroissance de la population d'abeilles en fin de saison.



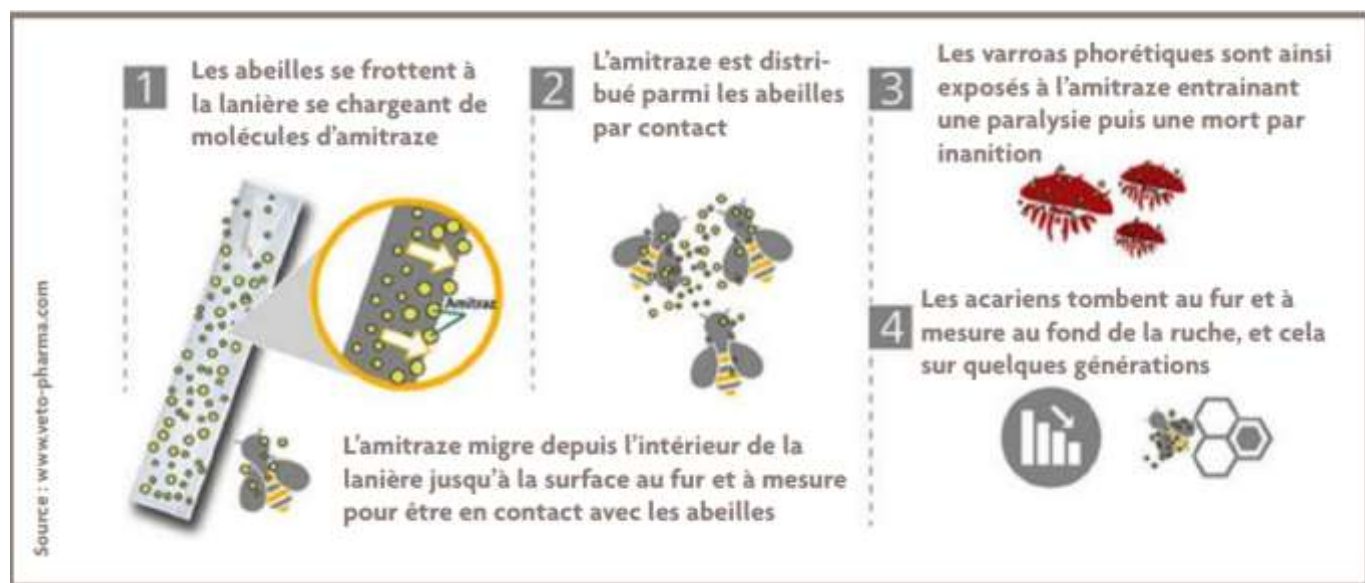
Le traitement d'été est ainsi indispensable car il permet de réduire drastiquement la population de varroa en fin de saison apicole au moment où le seuil critique risque d'être atteint.

Le traitement permettra ainsi d'obtenir un développement normal des abeilles destinées à passer l'hiver et d'atteindre une infestation raisonnable permettant d'attendre le traitement de l'année suivante.



Comment fonctionne votre traitement

Les abeilles se chargent de la matière active au contact des lanières et la transmettent par interaction sociale au reste de la colonie. Les varroas présents sur les abeilles se contaminent, entraînant une paralysie puis la mort du parasite.

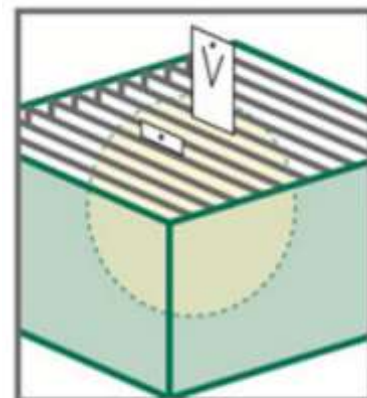


Bonnes pratiques d'utilisation des médicaments

L'Apivar® ou l'Apitraz® nécessitent la mise en place de 2 lanières insérées verticalement dans le corps de ruche **au coeur du couvain** avec une distance minimum de deux cadres entre les lanières. Pour les nuclei et les ruchettes (moins de 3 cadres de couvain), une lanière peut être suffisante, à insérer entre les cadres, au milieu du couvain.

Le port de gants est recommandé.

Le traitement doit être réalisé **le plus tôt possible après la récolte**. Traiter toutes vos ruches d'un même rucher simultanément.



Source RCP Apivar®

Avoir de bonnes pratiques de traitement pour une bonne efficacité :

- ⇒ Les colonies doivent être actives pour diffuser la molécule correctement à l'intérieur de la colonie. Si la colonie est peu active, il est recommandé de la nourrir pour assurer une meilleure efficacité du traitement. Vous pouvez également resserrer les colonies entre 2 partitions en retirant 2 cadres de vieilles cires ou de couvain de mâles ou encore des cadres vides par exemple. Cette pratique a pour but d'accentuer le passage des abeilles sur les lanières.
- ⇒ Les lanières doivent être positionnées au milieu du couvain (à proximité des varroas) : varroa se reproduit dans le couvain et choisit un hôte à l'émergence à proximité (nourrices). Les abeilles présentes sur les cadres de couvain sont davantage parasitées que les abeilles présentes sur les cadres de provision. De plus, le couvain évolue au fil du temps. Il est important de repositionner les lanières 3 à 4 semaines après la pose en cas de déplacement





Il est recommandé à ce jour de **laisser les lanières en place pendant 10 à 12 semaines**. Un comptage peut être réalisé au bout de 10 semaines de traitement. En cas de chutes de varroas importantes (> 5 varroa par jour), le traitement peut être laissé 2 semaines complémentaires. s'assurer. Retirer les lanières à la fin du traitement pour éviter l'apparition de résistance et de résidus dans la cire.



Il est important de **noter la date de pose et de retrait des lanières dans votre registre d'élevage**.



Les lanières ne doivent pas être réutilisées.


Les lanières même usagées sont toxiques pour l'environnement. Elles doivent être ramenées à votre organisme sanitaire local pour destruction. Renseigner vous auprès de votre OSAD.




Surveiller l'efficacité de votre traitement

Il ne vous restera plus qu'à compter ! les traitements ne sont pas efficaces à 100 %. Une évaluation de l'infestation résiduelle post traitement sera nécessaire. Un protocole sur linge vous est proposé sur la région afin de juger de la nécessité ou non d'un traitement de rattrapage hivernal.

N° Api : _____ Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____



Evaluation de l'infestation résiduelle varroa



Traitement utilisé : _____ Date de la dernière visite du corps avec examen du couvain : _____

	Date	Comptage varroas Ruche 1	Comptage varroas Ruche 2	Comptage varroas Ruche 3	Comptage varroas Ruche 4	Comptage varroas Ruche 5	Comptage varroas Ruche 6	Comptage varroas Ruche 7	Comptages varroas Ruche 8	Comptages varroas Ruche 9	Comptages varroas Ruche 10
Pose des lanières											
Réévaluation de la position des lanières											
Retrait des lanières (J0)											
J0+10 : pose plateau											
Comptages et nettoyage plateau	J+12										
	J+15										
	J+18										
J0+20 : dernier comptage	J+20										
TOTAL											
OBJECTIF		Un total > 5 varroas en 10 jours en période hivernale : critère d'alerte (traitement de rattrapage conseillé)									

Comptage proposé sur 10 jours, sur plateau grillagé, à commencer 10 jours après le retrait des lanières afin d'uniformiser les résultats. Information à conserver dans votre registre d'élevage. Merci de nous retourner cette information par les moyens à votre convenance.



Premiers retours de l'enquête mortalité par la plateforme ESA

Depuis 2018, la plateforme ESA (d'épidémiologie en santé animale) analyse les résultats de mortalité des colonies d'abeilles au cours de l'hiver. Les premiers résultats sont disponibles sur le site internet de la plateforme. La participation a été supérieure aux deux dernières années (24,4 %). 24,8 % de pertes en moyenne estimées à l'hiver 2020-2021 dont 15,8 % de mortalité. Le taux de mortalité moyen en France durant l'hiver 2020-2021 a été estimé à 24,8% des colonies contre 21,3% en 2018-2019 et à 29,4% en 2017-2018.

21% des colonies ont été recensées perdues (colonies mortes + non valeurs) sur la région Pays de la Loire l'hiver dernier avec un taux de mortalité de 14,6%.

Vous pouvez consulter les premiers éléments sur :



<https://www.plateforme-esa.fr/article/mortalite-des-colonies-d-abeilles-durant-l-hiver-2020-2021-resultats-descriptifs>

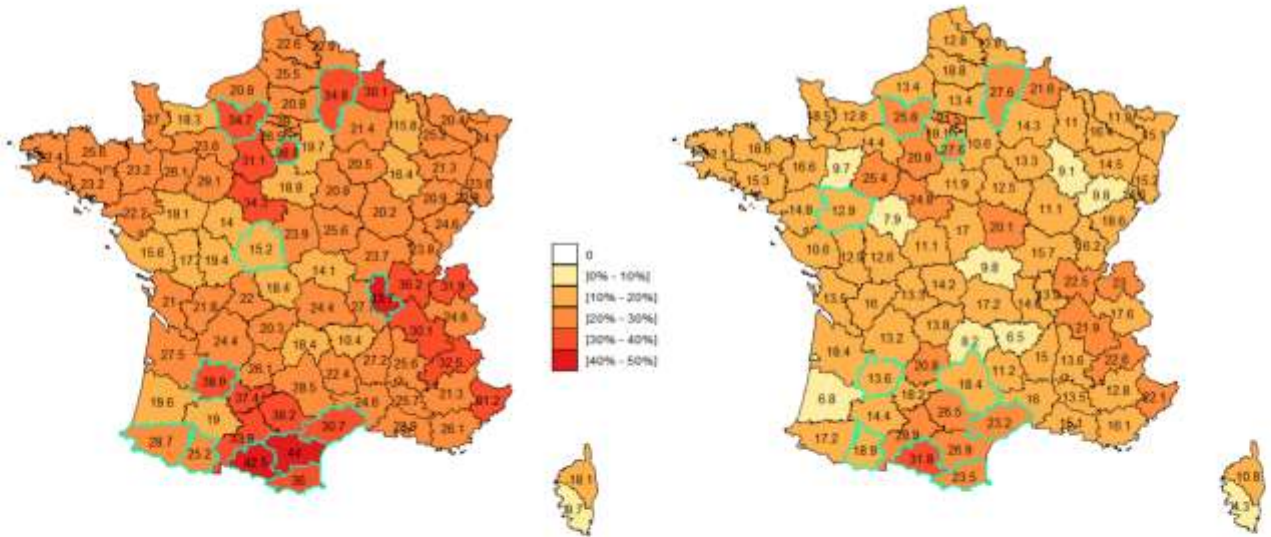
Figure 2. Taux de mortalité hivernale des colonies d'abeilles durant l'hiver 2020-2021 par département (toutes tailles d'exploitation apicole confondues ; cette estimation tient compte du poids de redressement appliqué).

Les chiffres indiqués correspondent au taux pondéré de mortalité des colonies calculé par département et par taille d'exploitation.

NB : les départements dans lesquels l'intervalle de confiance du taux de mortalité est supérieur à +/- 20 % sont entourés en bleu-vert (dans ce cas la variabilité du taux de mortalité et/ou le faible nombre de réponses entraînent une incertitude forte sur l'estimation du taux de mortalité)

Toutes pertes

Seulement colonies mortes



L'OMAA

Depuis 2017, la région Pays de la Loire fait partie des régions pilotes pour l'Observatoire des Mortalités et Affaiblissements de l'Abeille mellifère. Pour rappel, son objectif est de faire l'inventaire et l'analyse de la dynamique spatio-temporelle des mortalités et des affaiblissements des colonies. Pour cela, en cas d'anomalies détectées sur vos colonies, vous pouvez contacter l'OMAA Pays de la Loire.

